

**SECRETARIAT
GENERAL**

Mamoudzou, le **11 AOUT 2021**

Direction des Relations avec
les Collectivités Locales

Bureau des finances locales
et de l'environnement
n°491/SG/DRCL

Objet : Avis au public

Le Préfet de Mayotte informe la population que l'enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et à la déclaration de cessibilité, en vue de l'aménagement du site de la Cascade de Soulou, communes de Tsingoni et de Mtsangamouji, par la Communauté de Communes du Centre-Ouest (3CO), se déroulera :

du lundi 30 août 2021 au mardi 28 septembre 2021 inclus
aux sièges de la Mairie de Tsingoni, de la mairie de Mtsangamouji et de la Communauté de
Communes du Centre-Ouest de Mayotte

Le dossier d'enquête publique sera consultable sur le site internet de la Préfecture de Mayotte à l'adresse suivante :

<https://www.mayotte.gouv.fr/index.php/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/2021/COMMUNE-DE-TSINGONI--projet-d-amenagement-de-la-cascade-de-Soulou>

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de la Communauté de Communes du Centre-Ouest (3CO), Monsieur Daniel Mondroha – d.mondroha@3co-mayotte.fr – responsable des affaires foncières de la 3CO - tél : 02.69.63.76.76.

Le dossier technique et administratif, ainsi qu'un registre d'enquête par commune ou structure seront déposés à la mairie de Tsingoni, à la mairie de Mtsangamouji et à la Communauté de Communes du Centre-Ouest de Mayotte pendant cette période afin que chacun puisse en prendre connaissance et apporter des observations sur place.

Enfin, pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra déposer ses observations et propositions par voie électronique (courriel: pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr) **jusqu'au 28 septembre 2021 inclus.**

Le Préfet Mayotte
délégué par délégation
Le secrétaire général

Préfecture de Mayotte - BP 676 – 97600 Mamoudzou
Standard: 02 69 63 50 00 - www.mayotte.gouv.fr
Gaude VO-DINH